

L'ambiguïté énergétique du gouvernement

Bernard Hudon

Number 786, September–October 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83172ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hudon, B. (2016). L'ambiguïté énergétique du gouvernement. *Relations*, (786), 6–7.

L'AMBIGUÏTÉ ÉNERGÉTIQUE DU GOUVERNEMENT

La nouvelle politique énergétique du Québec laisse songeur quant aux réelles intentions du gouvernement de réduire les émissions de GES.

Bernard Hudon

L'auteur, jésuite, est biologiste et collaborateur au Centre justice et foi

Après plusieurs mois d'attente, la nouvelle politique énergétique du Québec a finalement été dévoilée en avril dernier par le gouvernement libéral. Intitulée *L'énergie des Québécois, source de croissance*, elle vise l'horizon de 2030 pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), dont plusieurs sont fort louables: amélioration de 15% de l'efficacité énergétique, réduction de 40% de la quantité de produits pétroliers

consommés, augmentation de 25% de la production d'énergies renouvelables, augmentation de 50% de la production de bioénergie, et même, utilisation sur nos routes de 100 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables d'ici 2020.

Toutefois, les moyens d'atteindre ces objectifs sont souvent absents, voire contradictoires.

Rappelons d'abord que cette politique a été élaborée après des consultations plutôt brèves et biaisées. Il y a eu quatre tables rondes thématiques d'une journée avec experts (dont une portait uniquement sur les hydrocarbures et faisait intervenir un panel de 11 experts tous issus de cette industrie) et une consultation des communautés autochtones. Même s'il y a eu 586 participants en tout, la majorité n'a eu droit qu'à cinq minutes d'intervention lors des « consultations publiques » qui ont suivi trois de ces tables rondes. Aucun mémoire n'a été déposé. Cela représente tout un contraste avec la vaste consultation ayant servi à élaborer le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique*, publié en février 2014 par la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, mise sur pied par le gouvernement péquiste en 2013 et coprésidée par Roger Lanoué et Normand Mousseau¹. Cette commission avait notamment étudié 468 mémoires et compté 47 séances de consultation publique. Son rapport a mal-

heureusement été rapidement tabletté.

Un des faits saillants de ce rapport était pourtant le calcul du déficit de 1,2 milliard de dollars par année qu'engendrerait l'exportation d'hydroélectricité vers les États-Unis à partir de 2016, les nouvelles infrastructures ayant un coût de revient entre 5,6 et 6,4 cents/kWh alors que le tarif d'exportation se situe autour de 3 cents/kWh², les tarifs d'électricité américains étant à la baisse à cause de leur nouvelle production gazière. Pas surprenant que devant ces chiffres, les auteurs recommandaient l'arrêt des travaux de la centrale La Romaine et de tout nouveau projet d'éoliennes et de petites centrales hydrauliques, probablement même au grand dam du Parti québécois alors au pouvoir, qui avait repoussé la sortie publique du rapport, dévoilé par *Le Devoir* en février 2014.

Or, très bizarrement, dans la nouvelle politique énergétique, les libéraux préconisent plutôt une expansion des exportations d'électricité – désirant même identifier un nouveau grand projet à construire après celui de La Romaine – et la reprise de l'installation d'éoliennes et de mini-centrales. Le gouvernement désire ainsi rien de moins que doubler les revenus d'Hydro-Québec d'ici 2030.

Autre élément controversé, on prévoit augmenter grandement la consommation de gaz naturel, présenté comme une « énergie de transition », ce qui est vivement contesté par plusieurs experts. En effet, la politique base son calcul sur le fait que la combustion du gaz dégage moins de GES que l'essence, mais elle fait fi de l'ensemble de la filière, qui émet du méthane lors des forages, de la distribution et même après la fermeture des puits. Or, le méthane est 25 fois plus actif que le CO₂ pour le réchauffement climatique. Malgré cela, le gouvernement prévoit poursuivre l'extension du réseau gazier et développer un réseau d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié. On peut même lire dans



Des travailleurs des sables bitumineux virent au vert

Un groupe de travailleurs albertains des sables bitumineux se mobilise pour encourager le secteur énergétique canadien à se tourner davantage vers les énergies renouvelables. L'initiative, baptisée *Iron & Earth*, vise à sortir de l'opposition entre enjeux environnementaux et protection des emplois, trop souvent mise de l'avant pour justifier le statu quo et la suprématie des industries pétrolière et gazière dans ce secteur. Ses instigateurs souhaitent créer des ponts entre l'industrie des énergies fossiles et celle des énergies vertes, notamment en aidant les travailleurs des sables bitumineux dans leur transition vers des métiers liés aux énergies renouvelables. Ce plaidoyer pour les énergies vertes témoigne d'une prise de conscience et de l'évolution des mentalités au cœur même de l'industrie pétrolière. Sans renoncer aux sables bitumineux, les travailleurs à l'origine d'*Iron & Earth* estiment néanmoins que le Canada doit gérer plus durablement ses ressources en énergies fossiles et mettre l'accent sur les énergies



vertes. Le projet a été lancé au printemps 2015, alors que la chute des prix du pétrole ralentissait l'activité en Alberta. Il rappelle la nécessité de diversifier le secteur énergétique canadien pour des raisons environnementales évidentes, mais aussi pour des raisons économiques et sociales.

la politique l'objectif d'« accroître la production de gaz naturel renouvelable (sic) » (p. 54), comme si cela existait! On propose aussi la création d'un réseau de stations-service mult carburants où essence, biocarburants, gaz naturel, propane, électricité et hydrogène se côtoieraient.

Le gouvernement affiche donc un parti pris clairement favorable à « une exploitation limitée et encadrée des hydrocarbures, compatible avec ses objectifs de réduction de GES et avec le maintien de notre industrie pétrochimique » (p. 60). À la page 59, on évoque même le bien-fondé des pipelines, disant favoriser les modes de transport des hydrocarbures les plus sécuritaires sur les plans technique et environnemental avec une gestion optimale des risques.

À bien des égards, cette politique énergétique est troublante. En plus de contredire le rapport Lanoue-Mousseau sur le développement hydroélectrique, elle encourage la multiplication des infrastructures de production, de traitement et de transport de combustibles fossiles dont la vie utile prévue dépasserait de loin 2050, compromettant de fait la cible que le Québec s'est fixée pour cet horizon: réduire ses émissions de GES de 80% à 95% par rapport au niveau de 1990. ☺

1. Voir François L'Italien, « Maîtriser notre énergie, l'enjeu du XXI^e siècle », *Relations*, n° 776, février 2015.

2. Voir Roger Lanoue et Normand Mousseau, *Maîtriser notre avenir énergétique pour le bénéfice économique, environnemental et social de tous*, 2014, p. 182-183.

40 ANS DE SOLIDARITÉ AVEC L'AMÉRIQUE LATINE

À l'occasion de son 40^e anniversaire, le Comité pour les droits humains en Amérique latine dresse un bilan de son histoire d'engagement.

Comité pour les droits humains en Amérique latine

Texte collectif des membres du Comité pour les droits humains en Amérique latine

À l'aube de ses 40 ans et au moment où de nombreuses organisations de solidarité internationale célèbrent des anniversaires significatifs – dont l'AQOCI (40 ans) et Développement et Paix (50 ans) –, le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) entreprend un travail de mémoire en organisant des rencontres entre de nombreuses personnes-clés québécoises et latino-américaines ayant participé aux mobilisations sociales à diverses époques. Ces rencontres ont pour but de se réapproprier la mémoire collective des 40 dernières années de lutte, qui furent marquées par de nombreuses vagues de violations des droits humains et par le développement de liens de solidarité et

de réciprocité entre les populations du Québec et de l'Amérique latine.

Au Québec, les années 1960-1970 ont signifié une plus grande ouverture sur le reste du monde et annoncé un changement par rapport aux 20 années précédentes, caractérisées par une solidarité internationale surtout menée par l'Église catholique. Cette période correspond aussi à la fin de la « Grande noirceur » du gouvernement Duplessis et à l'avènement de la Révolution tranquille. Plus globalement, la tenue du concile Vatican II, le rayonnement des méthodes d'éducation populaire de Paulo Freire et de la théologie de la libération, en plus de la Révolution cubaine, ont suscité une plus grande militance au sein des mouvements catholiques et ouvriers et mené à la fondation de nombreuses organisations vouées à la justice sociale et à la coopération internationale. C'est dans ce contexte que fut fondé le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine¹ (CCDHAL), en 1976, par quatre pasteurs et prêtres d'églises chrétiennes de Montréal, bouleversés par le coup d'État survenu cette année-là en Argentine et par celui du Chili en 1973. Le CCDHAL, à l'instar de nombreux comités de solidarité qui virent le jour au Québec, se donna comme mission de dénoncer les violations des droits humains sous les dictatures du cône Sud.

Vers la fin des années 1970 et le début des années 1980, lors des conflits armés en Amérique centrale, le Québec se mobilisa contre l'intervention des États-Unis au